

# Que deviennent les apprentis de Midi-Pyrénées ? (sortis de formation en 2007 & 2008)



# FIER D'ÊTRE APPRENTI

Avril 2010



Centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation  
Observatoire régional emploi formation Midi-Pyrénées  
Rue Carmin, BP 77331  
31673 Labège Cedex  
Téléphone 05 62 24 05 99  
Site Internet : [www.cariforef-mp.asso.fr](http://www.cariforef-mp.asso.fr)

**Que deviennent les apprentis de Midi-Pyrénées ? (sortis de formation en 2007 & 2008)**  
**Avril 2010**

Ce support a été réalisé sous le pilotage de :  
Brigitte Geoffriault (Directrice de la formation professionnelle et de l'apprentissage à la Région Midi-Pyrénées)

**Rédactrices** : Odile Serranou & Céline Rouse, CarifOref Midi-Pyrénées.

**Directeur de publication** : Jean-Michel Gimenez  
**Responsable de publication** : Christiane Lagriffoul  
**Maquette/mise en page** : Stéphane Henry

**ISBN** : 978-2-916543-59-8

# Sommaire

Chiffres-clés sur l'apprentissage en Midi-Pyrénées ..... 4

Caractéristiques de la population interrogée au 1<sup>er</sup> février 2009 ..... 7

Portraits ..... 10

- Des ex-apprentis qui travaillent ..... 10
- Ceux qui poursuivent leurs études ..... 12
- Et ceux qui sont au chômage ..... 13

Zoom sur les parcours des jeunes sortis en 2007 ..... 14

- La trajectoire : Accès direct à l'emploi ..... 14
- La trajectoire : Accès différé à l'emploi ..... 14
- La trajectoire : Formation ou reprise d'étude ..... 15
- La trajectoire : Chômage persistant ou récurrent.... 15
- La trajectoire : Décrochage de l'emploi ..... 16
- Trajectoires et niveau de formation ..... 16

Liste des GFE ..... 17

Questionnaires ..... 18

Nomenclature des spécialités de formation (NSF) ..... 27



## Préambule méthodologique

Depuis 2008, la Région Midi-Pyrénées a décidé, de réformer la procédure d'enquêtes sur le devenir professionnel des apprentis et d'analyser leurs trajectoires d'insertion de manière dynamique sur 18 mois.

Désormais, chaque cohorte d'apprentis est interrogée à 3 reprises :

- en fin de formation, juste avant l'examen (cette enquête est surtout destinée à actualiser les coordonnées des apprentis et à les sensibiliser au fait qu'ils seront ultérieurement interrogés à deux reprises),
- 7 mois après leur formation (diplômé ou non),
- 18 mois après la fin de leur formation pour faire de nouveau le point sur leur situation au regard de l'emploi.

Pour mener à bien ces enquêtes :

- la Région a sélectionné un prestataire de services pour conduire des enquêtes téléphoniques auprès des sortants de 2007 et 2008 (cf. questionnaires page 18),
- le CarifOref Midi-Pyrénées réalise le traitement et l'analyse des réponses à ces questionnaires.

Ainsi, au printemps 2009, plus de 9 000 jeunes apprentis ont été contactés et interrogés sur leur situation au 1<sup>er</sup> février 2009 :

	Cohorte 2007	Cohorte 2008	Cohortes 2007 et 2008
	à 18 mois	à 7 mois	
Nb d'apprentis à interroger (a)	8 028	7 899	15 927
Nb d'apprentis contactés (b)	4 413	4 861	9 274
Nb de questionnaires exploitables (c)	3 479	4 390	7 869
Taux de réponse (c/a)	43 %	56 %	49 %

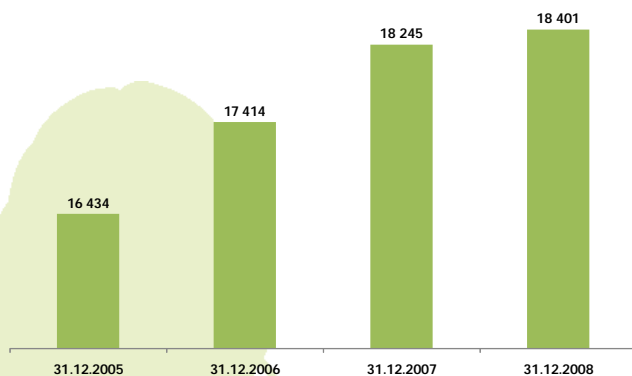
Avant la présentation des résultats de ces enquêtes, des éléments sur la situation de l'apprentissage en termes d'effectifs et d'établissements au niveau national et surtout régional sont apportés.

De même, cette étude offre une photographie au 1<sup>er</sup> février 2009 des jeunes apprentis, sortis en 2007 et 2008. Ces données permettent de préciser les parcours de ces jeunes et de les comparer aux générations antérieures.

# Chiffres-clés sur l'apprentissage en Midi-Pyrénées

Au 31 décembre 2008, la Région Midi-Pyrénées compte **18 401 apprentis**. Elle occupe ainsi la 9<sup>ème</sup> position des régions françaises en termes de volume d'apprentis. En outre, Midi-Pyrénées fait partie des 15 académies dont **les effectifs d'apprentis ont augmenté avec une progression de 21 % depuis 2004 (15 211 en 2004 pour 18 401 en 2008)**.

Evolution du nombre d'apprentis en Midi-Pyrénées



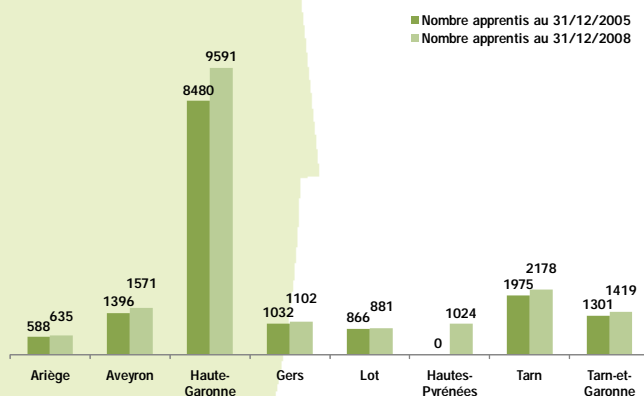
Source : Région Midi-Pyrénées.

## La situation par département

Les **62 CFA** sont répartis de manière relativement homogène sur l'ensemble de la région Midi-Pyrénées, hors le département de la Haute-Garonne qui concentre à lui seul plus de la moitié des apprentis (51 % en 2008).

Les départements du Tarn et de l'Aveyron enregistrent les plus forts taux d'évolution des effectifs de la région (respectivement : +10 % et 13 %), du fait de la culture de l'apprentissage très forte sur ces deux territoires.

Evolution du nombre d'apprentis en Midi-Pyrénées par département



Source : Région Midi-Pyrénées.

## Rappel des données nationales

Selon la DEPP\*, 435 913 jeunes étaient en formation au 31 décembre 2008 dans les CFA de la métropole et des DOM (apprentis, CPA, CLIPA et sections d'apprentissage) contre 440 825 au 31 décembre 2007, soit une baisse de 1 %. Cette évolution est essentiellement due à la baisse des effectifs de niveau V : 55,3% en 2008 contre 57 % en 2007 et 60 % en 2005 et à une stagnation voire une légère augmentation des autres niveaux de formation.

La répartition géographique de l'apprentissage est fortement liée à l'environnement économique local notamment à l'existence d'entreprises aptes à accueillir les jeunes.

Les régions d'Île-de-France, Rhône-Alpes et PACA concentrent à elles trois 35 % des apprentis\*\*, Midi-Pyrénées 4%.

\* DEPP : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du Ministère de l'éducation nationale.

\*\* Source : « Repères et références statistiques – édition 2009 » - DEPP.



## Par spécialité de formation

Depuis 2005<sup>1</sup>, les jeunes apprentis midi-pyrénéens s'orientent, tous niveaux de formation confondus, en priorité vers les spécialités du commerce, des soins aux personnes ou encore celles du BTP, contrairement à la tendance nationale où les apprentis suivent davantage une formation axée sur les domaines technico-professionnels de la production (cf. définition en annexe).

Par ailleurs, si on observe **une baisse des effectifs dans le secteur agricole**, en particulier dans la filière production (- 3 points entre 2004 et 2008), liée aux modifications structurelles et à un manque d'attractivité de ces métiers auprès des jeunes et de leurs familles, depuis la rentrée 2008 le nombre d'apprentis agricoles tend à augmenter de manière sensible.

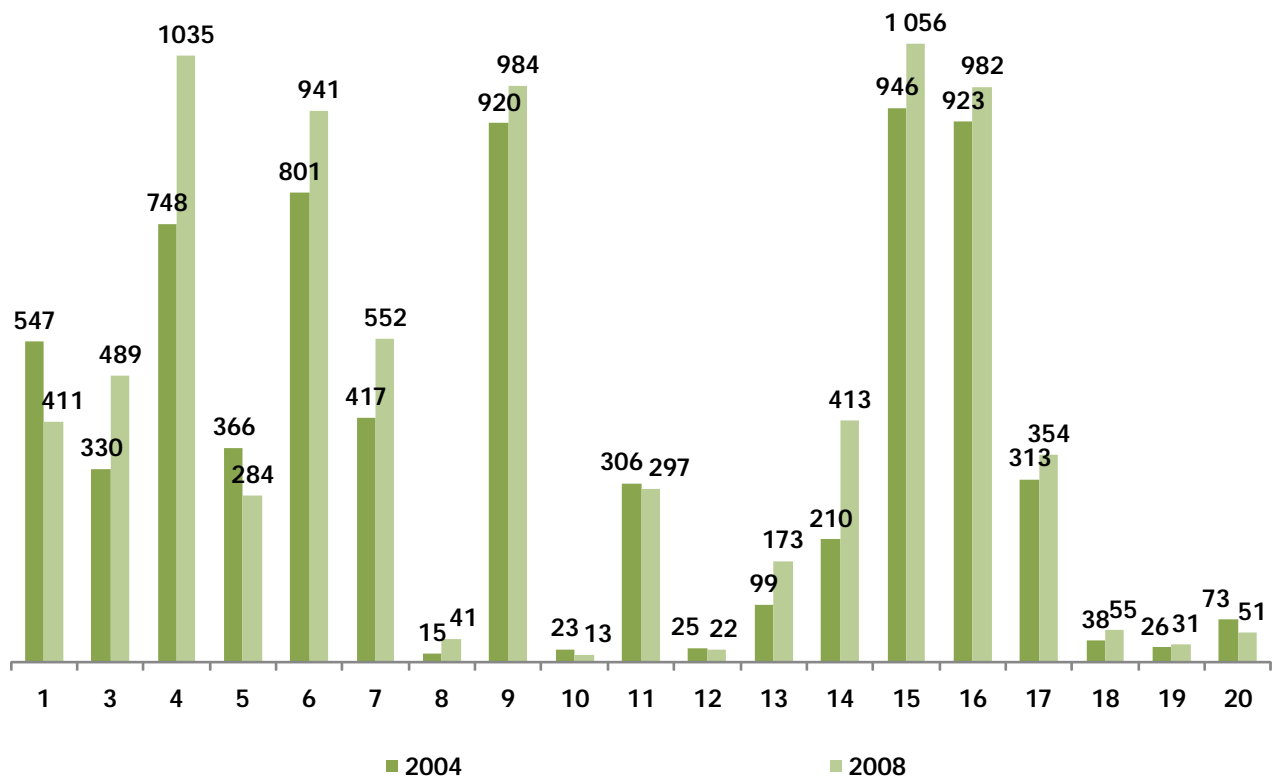
**Cinq spécialités de formation (GFE 04, 06, 09, 15 et 16)<sup>2</sup> sont relativement bien représentées sur le territoire régional** avec pour chacun un poids avoisinant les 12 %. On note une progression des effectifs dans la spécialité du Tertiaire de bureau - Tertiaire spécialisé (+ 2 points entre 2004 et 2008) et notamment sur des formations de niveau III et plus.

<sup>1</sup> Date à laquelle le contrat d'objectifs et de moyens relatif à l'apprentissage a été signé par l'Etat et la Région pour une durée de 5 ans (2005-2010) dont le but est de contribuer au développement de l'apprentissage.

<sup>2</sup> GFE 04 : Bâtiment : équipements et finitions ; GFE 06 : Mécanique – Automatismes, GFE 09 : Production alimentaire – Cuisine, GFE 15 : Commerce et distribution et GFE 16 : Paramédical – Travail social – Soins personnels.



Evolution du nombre d'apprentis\* Midi-Pyrénéens entre 2004 et 2008 par GFE\*\*



Source : Région Midi-Pyrénées.

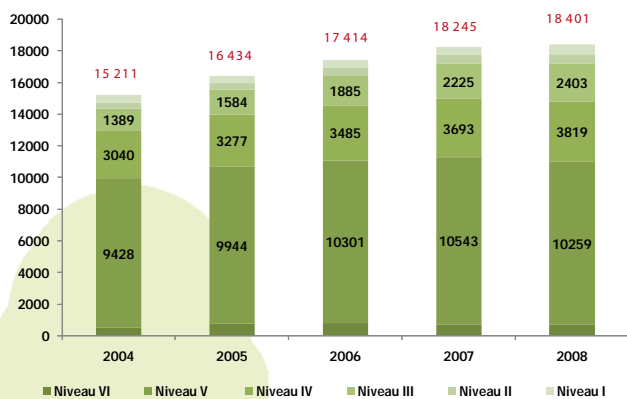
\* Apprentis inscrits en dernière année de formation.

\*\* Liste page 17.

## Par niveau de formation<sup>3</sup>

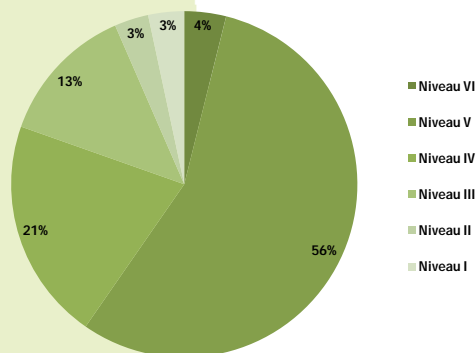
Au 31 décembre 2008, 10 159 apprentis midi-pyrénéens suivaient une formation de niveau V (soit plus de la moitié des apprentis), résultat d'un engagement régional sur ce niveau de formation. Cependant, le niveau III enregistre la plus forte progression depuis 2004, soit 73 % d'augmentation contre seulement 9 % pour le niveau V. L'élévation des niveaux de qualification est de plus en plus demandée par les professionnels.

Evolution du nombre d'apprentis en Midi-Pyrénées par niveau de formation



Source : Région Midi-Pyrénées.

Répartition du nombre d'apprentis par niveau de formation en 2008



Source : Région Midi-Pyrénées.

3 Niveau VI : préapprentissage ; Niveau V : CAP, BEP et autres diplômes de 2nd cycle court professionnel ; Niveau IV : Bac, Bac Pro et autres diplômes de 2nd cycle long professionnel ; Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, ...) ; Niveau II : sorties avec un diplôme de deuxième cycle universitaire type master 1 ou un diplôme de grande école ; Niveau I : sorties avec un diplôme de troisième cycle universitaire (master 2, ...) ou un diplôme de grande école.

## Par sexe

Depuis 2005, les filles restent minoritaires dans l'apprentissage. Elles ne représentent que 30 % des effectifs à l'échelle régionale en 2008 tout comme au niveau national. Toutefois, leur part varie selon le niveau et la spécialité de formation préparée. En effet depuis 2005, 18 % des jeunes filles suivent une formation de niveau III et plus, contre 13 % des jeunes hommes.

En outre, si les spécialités technico-professionnelles de la production sont à dominante masculine, les filles sont majoritaires dans 4 spécialités de formation tertiaires :

- Paramédical - Travail social - Soins personnels (84 % des effectifs),
- Commerce et Distribution (69 %),
- Hôtellerie - Restauration - Tourisme - Sports - Animation socioculturelle - Loisirs (54 %),
- Tertiaire de bureau - Tertiaire spécialisé (54 %).



# Caractéristiques de la population interrogée au 1<sup>er</sup> février 2009

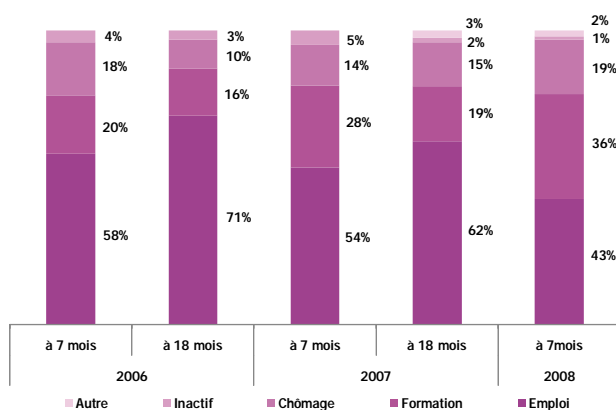
En Midi-Pyrénées, sur les 15 927 apprentis inscrits en année terminale de formation des cohortes 2007 et 2008, 9 274 ont été contactés.

7 869 apprentis ont répondu, soit un taux de réponse de 49 %, taux similaire à celui constaté lors des enquêtes réalisées précédemment sur les cohortes 2006 et 2007, à 7 mois. Le taux de réponse varie selon le niveau, le domaine de formation ou encore le CFA. Les réponses à l'enquête ont donc été pondérées afin d'obtenir des indicateurs moyens représentatifs de l'ensemble des apprentis. Sont présentés ici les résultats des enquêtes relatives à la cohorte 2007, 18 mois après la fin de leur apprentissage et la cohorte 2008, 7 mois après leur sortie avec pour certaines analyses une comparaison avec les résultats des cohortes antérieures.

Comme les générations précédentes, plus de 80 % des apprentis interrogés viennent directement du système scolaire, soit de 3<sup>ème</sup> pour les jeunes en formation de niveau V, soit d'un CAP ou BEP pour les jeunes en formation de niveau IV, soit d'un BTS/DUT ou Bac pour ceux en formation de niveau III et plus.

**Au 1<sup>er</sup> février 2009**, près d'un apprenti sur deux a trouvé un emploi, 7 mois après sa formation suivie en 2008. Plus d'un tiers d'entre eux poursuit une formation de niveau plus élevé, confirmant ainsi l'idée selon laquelle l'apprentissage est vécu de plus en plus comme une étape dans le parcours de formation professionnelle.

Situation des apprentis cohortes 2006 à 2008



L'étude de la situation des jeunes apprentis sortants amène à observer :

- un taux d'insertion professionnelle en baisse depuis 2006 (58 % en 2006, 54 % en 2007 et 43 % en 2008),
- un taux de chômage en hausse (18 % en 2006, 14 % en 2007 et 19 % en 2008),
- Et un taux de poursuite d'études de plus en plus élevé : 20 % en 2006, 28 % en 2007 et 36 % en 2008.

Par ailleurs, **7 mois après leur formation, les apprentis présentent un taux d'insertion professionnelle supérieur de 10 points à celui des lycéens<sup>4</sup>** (49 % contre 39 %). Le taux de poursuites d'études est, par contre, plus élevé pour les sortants de la voie scolaire : 43 % contre 27 %.

## Par sexe

**Quelle que soit la cohorte étudiée, cet accès à l'emploi varie peu selon le sexe du candidat** (le taux d'insertion est de 43 % pour les deux sexes). L'écart en faveur des garçons est, en effet, peu significatif en Midi-Pyrénées, contrairement au niveau national où 76 % des garçons occupent un emploi au 1<sup>er</sup> février 2008, contre 68 % pour les jeunes filles.

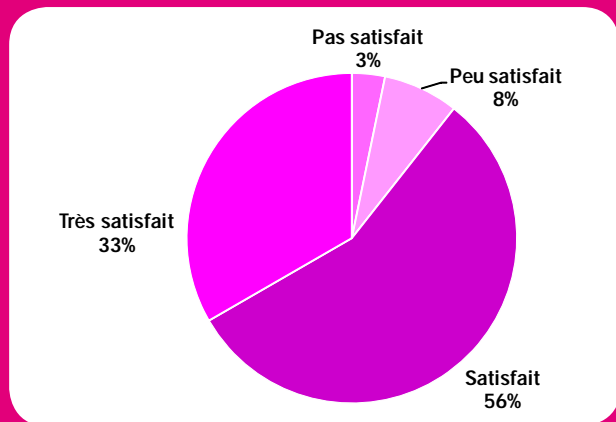
En termes de spécialités de formation, les situations d'accès à l'emploi sont davantage contrastées. En effet, **les jeunes filles connaissent des taux d'emploi supérieurs aux taux d'emploi féminin régionaux lorsqu'elles s'orientent vers des domaines professionnels majoritairement masculins**. A titre d'exemple, 63 % des jeunes filles formées dans les spécialités du Transport sont en emploi contre 40 % pour les garçons et 58% des jeunes filles issues des domaines de l'Electricité occupent un emploi contre 45 % chez les jeunes hommes.

A contrario, **les jeunes hommes ayant suivi une formation « plutôt féminine », rencontrent des situations d'insertion professionnelle parfois moins favorables que celles des femmes**. En effet, 59 % des garçons formés aux spécialités du Tertiaire de bureau occupent un emploi contre 64 % pour les jeunes femmes. A l'inverse, près de la moitié de ceux qui ont préparé une formation dans le domaine de l'Hôtellerie - restauration exerce une activité professionnelle, contre 38 % pour les jeunes femmes.

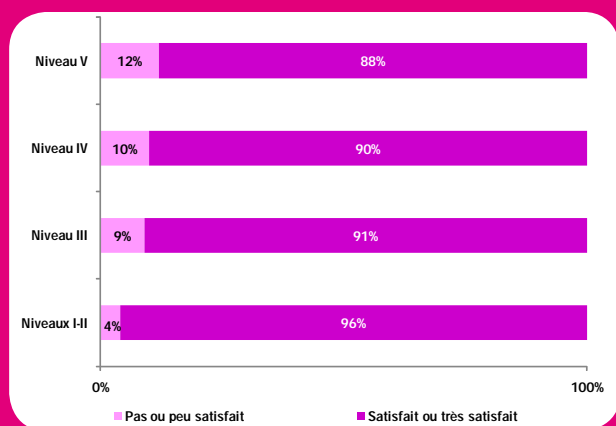
<sup>4</sup> Enquête qui a été menée auprès des lycéens sortis de formation en juin 2006 et 2007, 7 mois après leur formation (enquête IVA).

## Des sortants toujours satisfaits de leur formation

Taux de satisfaction des apprentis  
Cohorte 2008, à 7 mois



Taux de satisfaction par niveau de formation  
Cohorte 2008, à 7 mois



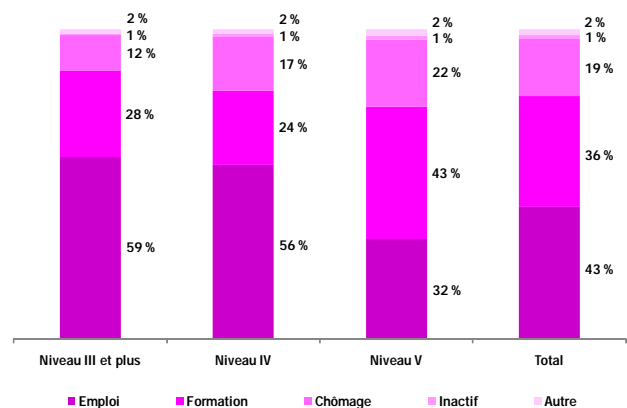
90 % des jeunes apprentis midi-pyrénéens sortis de formation en juin 2008 se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leur formation. Ces appréciations positives sont en augmentation constante depuis 2007 (13 % des jeunes sortis en 2006 se déclaraient peu ou pas satisfaits contre 12 % en 2007 et 10 % en 2008).

Cependant, des écarts significatifs dans les opinions sont à noter selon les spécialités de formation. Les apprentis ayant suivi une formation dans le domaine des Services et plus précisément dans les spécialités des Transports et du Commerce sont les plus largement satisfaits (seulement 5 % d'entre eux se déclarent peu ou pas satisfaits).

Par ailleurs, si les appréciations positives restent relativement homogènes, quel que soit le niveau de formation, lorsque les jugements sont négatifs, des disparités apparaissent. En effet, les jeunes apprentis ayant suivi une formation de niveau II-I sont quasi tous satisfaits voire très satisfaits alors que 12 % des jeunes de niveau V ne le sont pas.

## Par niveau de formation

Situation des jeunes de la cohorte 2008  
par niveau de formation



Même si les taux d'emploi ont diminué d'environ 10 points par rapport à la génération 2007, **la part des jeunes en emploi croît, comme les années précédentes, avec le niveau de qualification suivie**. A spécialités identiques, les jeunes, ayant suivi une formation de niveau III ou plus en 2008, occupent, pour 59 % d'entre eux un emploi, 7 mois après leur apprentissage. De même, 75 % des jeunes de niveau V trouvent un emploi ou poursuivent une formation à l'issue de leur premier contrat d'apprentissage.

Par ailleurs, on constate une surreprésentativité des formés de niveau V parmi ceux qui sont à la recherche d'un emploi : 22 % d'entre eux sont au chômage, 7 mois après leur formation de niveau V alors qu'ils ne sont plus que 12 % pour ceux ayant suivi une formation de niveau III et plus.

## Par spécialité de formation

Outre le niveau, les domaines professionnels ont une influence sur le taux d'emploi ou le taux de poursuite d'études.

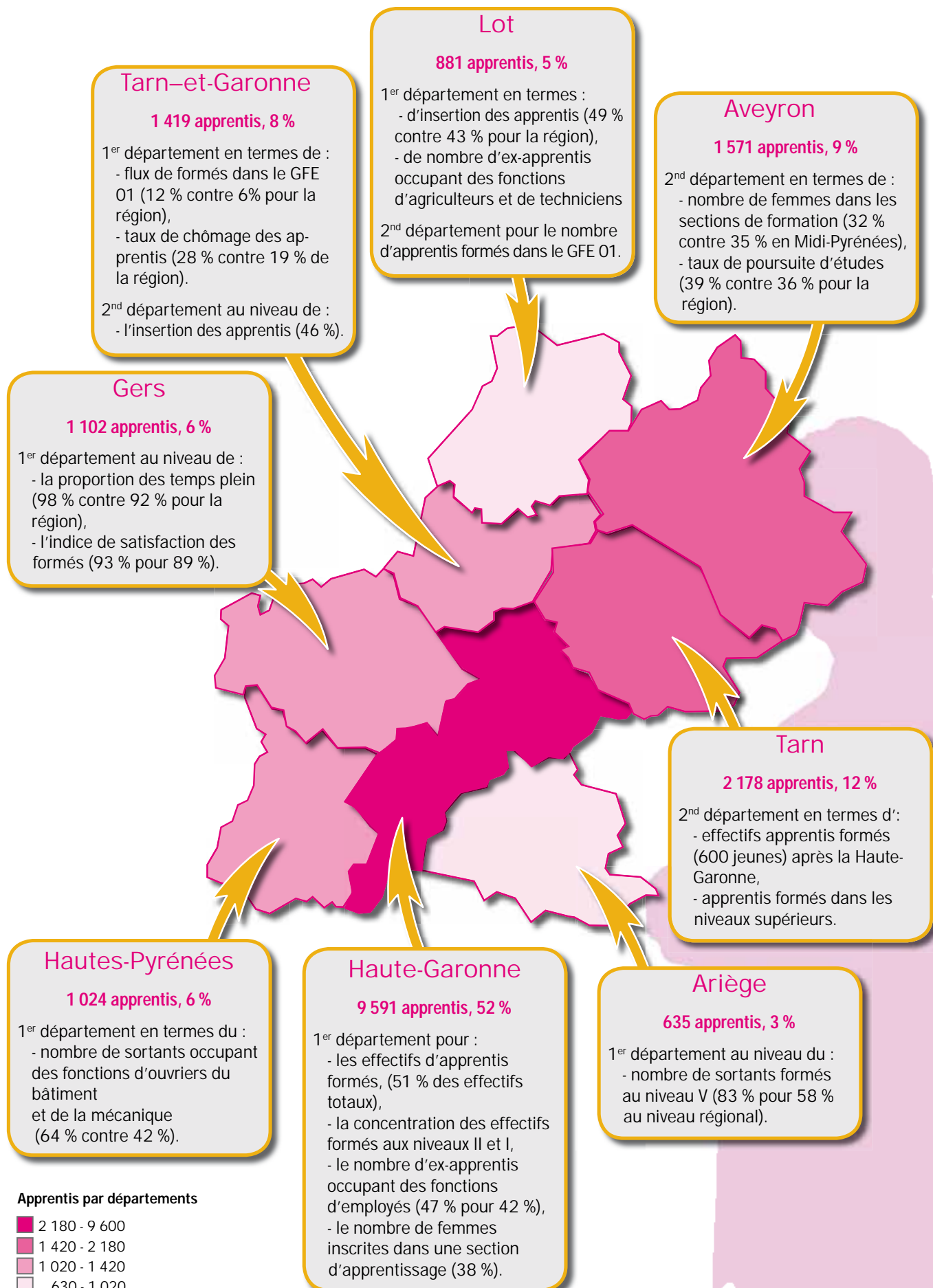
Pour la cohorte 2008, comme pour celle de 2007, **les domaines professionnels de l'industrie et des services et plus précisément ceux du GFE 06, 14 et 16<sup>5</sup> affichent les taux d'emploi les plus élevés**, à l'image des résultats nationaux.

Les entreprises régionales dans le domaine des services orientés vers les personnes ou vers les entreprises expriment d'ailleurs des intentions d'embauche supérieures aux autres secteurs d'activité, soit 67 % des intentions d'embauche (source : Enquête Besoins en Main-d'œuvre, Pôle Emploi, 2009).

5 GFE 06 : Mécanique – Automatismes, GFE 14 : Tertiaire de bureau – Tertiaire spécialisé et GFE 16 : Paramédical – Travail social – Soins personnels.

## Les points marquants par département

(pour chaque département, sont précisés le nombre d'apprentis et sa proportion dans la région)



CARACTERISTIQUES

# Portraits

## Des ex-apprentis qui travaillent

Sur les 7 869 répondants, 4 043 ont trouvé un emploi soit 51 %.

7 mois après la fin du contrat d'apprentissage, **43 % des apprentis ayant suivi une formation en 2008 ont un emploi et 36 % sont en poursuite d'études.** Ce taux d'emploi est en baisse depuis 2006 (- 15 points entre 2006 et 2008) liée au net repli de l'activité économique régionale depuis fin 2008 mais aussi à la tendance d'élévation des niveaux de qualification des apprentis. En effet, la technicité croissante dans certains métiers, la volonté des jeunes d'obtenir une qualification plus élevée tout comme l'élargissement de l'offre de formation au niveau supérieur influent sur les taux de poursuites d'études.

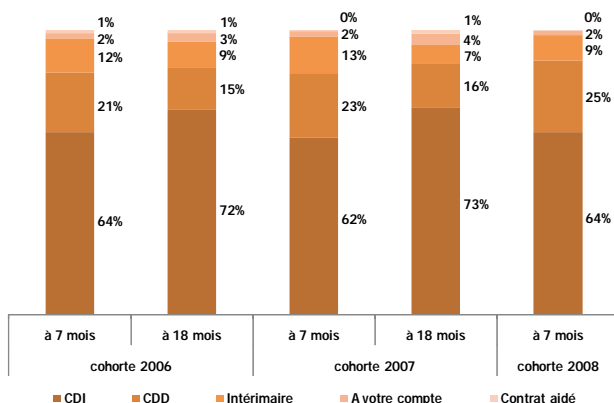
Dans un contexte de conjoncture économique tendue, **l'échec aux examens influe peu sur les perspectives de trouver un emploi** contrairement aux générations précédentes, où plus de 60 % des jeunes ayant réussi leurs examens occupaient un emploi, 7 mois après leur formation. Aujourd'hui, seulement 44 % des jeunes ayant obtenu leur diplôme occupent un emploi contre 40 % de ceux qui avaient échoué. 18 mois après la formation, 62 % des apprentis sont entrés dans la vie active et 19 % sont à la recherche d'un emploi.

### Les différents contrats de travail

Les types de contrat de travail pour la cohorte 2007 ou 2008 sont à majorité des contrats stables, tous domaines professionnels confondus :

- 64 % d'entre eux ont un CDI (contre 73 % pour la cohorte 2007, à 18 mois),
- 25 % travaillent sous contrat à durée déterminée (+ 9 points par rapport à la cohorte 2007, à 18 mois),
- 9 % exercent leur activité en tant qu'intérimaire (+ 2 points par rapport à 2007),
- 2 % travaillent à leur compte (contre 4 %).

Différents contrats de travail, Cohortes 2006 à 2008



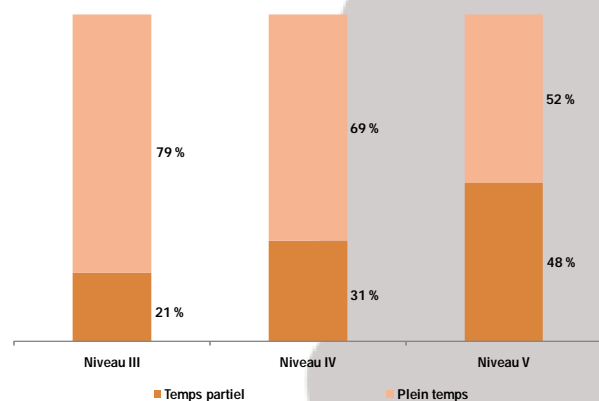
### Le temps de travail

La quasi-totalité des emplois occupés sont des emplois à temps plein pour les sortants de 2007 et de 2008. Mais des inégalités apparaissent selon le sexe, le niveau et le domaine de formation.

Même si cela ne constitue pas un élément déterminant pour l'accès à l'emploi, le fait d'être une femme diminue de 9 points la probabilité d'occuper un temps plein. **Les femmes sont presque 3 fois plus nombreuses à occuper un poste à temps partiel que les hommes** (respectivement 14 % contre 5 %).

Par ailleurs, la proportion d'emplois à temps partiels diminue à mesure que le niveau de formation augmente.

Répartition des heures de travail par niveau de formation – Cohorte 2008

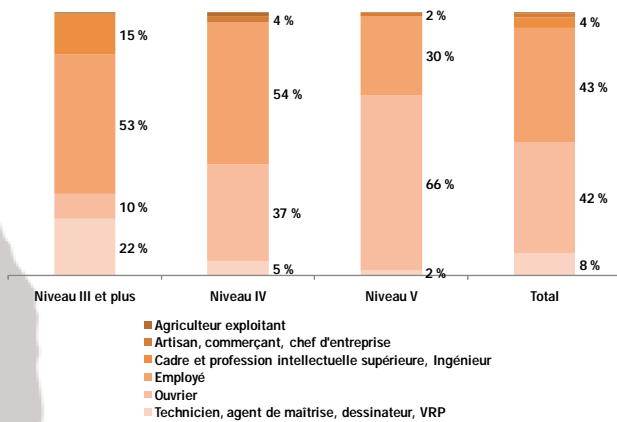


Les postes à temps partiel sont plus fréquents dans les métiers du Commerce et distribution, de l'Hôtellerie - Restauration - Tourisme - Sports - Animation socio-culturelle et ceux du Paramédical - Travail Social - Soins Personnels.

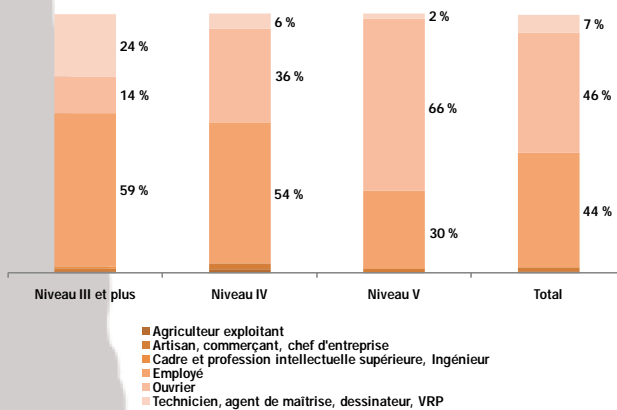


## Les différentes catégories socioprofessionnelles

Répartition par catégorie socioprofessionnelle et niveau de formation – Cohorte 2007, à 18 mois



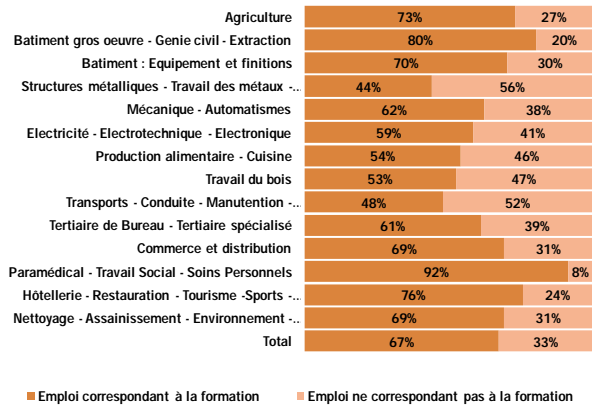
Cohorte 2008, à 7 mois



Globalement, on observe naturellement que la part des ouvriers diminue quand le niveau de qualification augmente alors que la proportion de cadres augmente. Cependant, **plus de la moitié des apprentis de niveau III et plus se déclarent employés.**

Comme pour la cohorte 2006, **les jeunes formés en 2007 ont vu leur mobilité professionnelle augmenter avec le temps.** En effet, 7 mois après leur sortie d'apprentissage, 64 % des jeunes de la génération 2007 occupaient un emploi correspondant à leur formation, ils ne sont plus que 57 % dans cette situation, 18 mois après leur sortie sur le marché du travail.

## Adéquation emploi-formation cohorte 2008

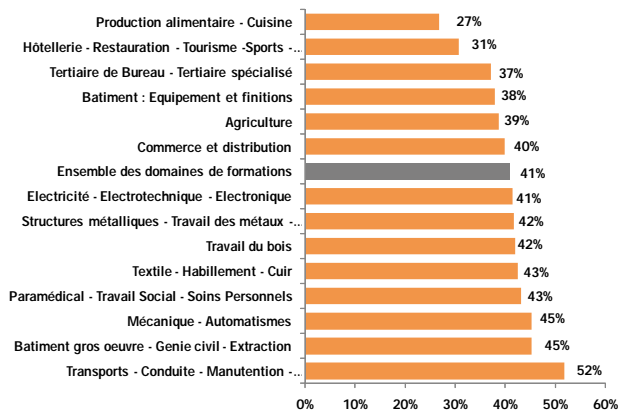


67 % des jeunes occupent un emploi correspondant à leur formation. Cependant dans certains domaines on observe encore une mobilité relativement importante :

- Structures métalliques - Travail des métaux - Fonderie ;
- Production alimentaire - Cuisine ;
- Transports - Conduite - Manutention - Magasinage.

## L'entreprise d'apprentissage

Taux de maintien<sup>6</sup> dans l'entreprise d'apprentissage pour la génération 2008



**41 % des jeunes de la génération 2008 sont en emploi dans l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur apprentissage.** Ce taux de maintien dans l'entreprise d'accueil est plus élevé que pour les jeunes formés en 2007 (un tiers seulement des jeunes était en emploi dans leur entreprise d'apprentissage).

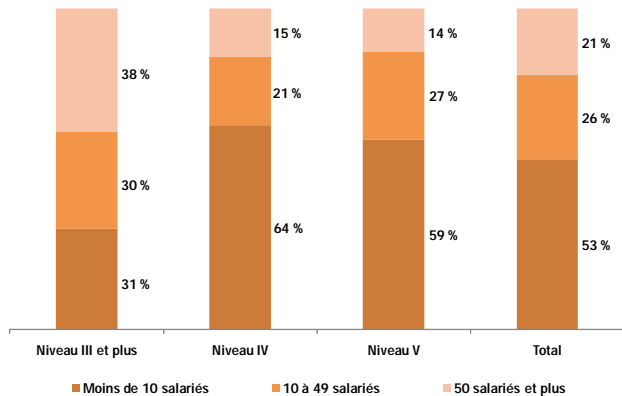
Ce taux varie peu selon le niveau de formation, le sexe, ou la taille de l'entreprise d'apprentissage (excepté pour les entreprises sans salarié, dont seulement 1,5 % ont embauché leur apprenti). Les différences sont beaucoup plus marquées par spécialité de formation. A titre d'exemple, un jeune sur deux formé dans la spécialité des Transports – Conduite – Manutention – Magasinage est embauché par l'entreprise dans laquelle il a effectué son apprentissage.

<sup>6</sup> Part des apprentis en emploi dans leur entreprise d'apprentissage.

L'embauche par son entreprise d'accueil est souvent synonyme d'emploi stable. En effet 45 % des jeunes dans cette situation ont signé un contrat à durée indéterminée.

## Les lieux d'embauche

Répartition des apprentis par taille d'entreprise et niveau de formation cohorte 2008



Comme pour les générations précédentes, plus de la moitié des apprentis de la cohorte 2008 déclare travailler dans une entreprise de moins de 10 salariés, 26 % dans une entreprise de 10 à 49 salariés et 21 % dans une entreprise de plus de 50 salariés.

La taille de l'entreprise diffère selon le niveau de formation. La part des petites entreprises diminue fortement pour les jeunes formés à des niveaux III et plus. Les entreprises de moins de 10 salariés représentent plus de la moitié des employeurs de niveau V. Cette proportion baisse à 31 % pour les niveaux III et plus.

## Un salaire net moyen de 1 250 euros

Sept mois après sa sortie de formation, un apprenti de la génération 2008 déclare gagner en moyenne 1 250 euros net par mois. Mais ce salaire moyen cache des disparités importantes.

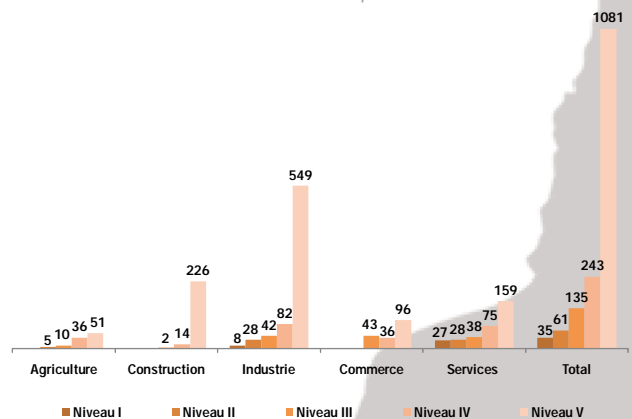
Le salaire net mensuel moyen augmente logiquement à mesure que le niveau de formation s'élève. Il se situe autour de 1 186 euros pour les niveaux V et IV. Il passe à 1 304 euros pour les apprentis de niveau III et fait un bond à 1 693 euros pour les niveaux I et II. De plus, à niveau de formation égal, les hommes déclarent systématiquement gagner plus que les femmes. Au niveau III, le salaire des garçons est de 200 euros supérieur à celui des filles.

## Ceux qui poursuivent leurs études

Sur les 7 869 apprentis ayant répondu (cohortes 2007 et 2008 réunies), 2 221 poursuivent leurs études. Ce taux est en hausse constante depuis 3 ans : 20 % en 2006 ; 28 % en 2007 et 36 % en 2008.

Il s'agit essentiellement de poursuites d'études vers le niveau supérieur, les redoublements étant peu nombreux (moins de 10% de la population interrogée).

Répartition du nombre d'apprentis poursuivant leurs études par domaine professionnel et niveau de formation, cohorte 2008



**Au niveau V, les poursuites d'études sont nettement plus fréquentes que dans les autres niveaux de formation** (68 % en 2007 et 70 % en 2008), tous domaines professionnels confondus. Toutefois, si on note une augmentation sensible du nombre d'apprentis poursuivant leurs études dans le domaine du commerce (+ 10 points entre 2007 et 2008) ou encore dans celui de l'industrie (75 % en 2007 pour 78 % en 2008). A l'inverse, les apprentis sont moins nombreux en 2008 à suivre une formation à l'issue de leur diplôme dans le domaine des services par rapport à 2007 (55 % en 2007, contre 49 % en 2008).

**Au niveau IV, les taux de poursuite d'études n'enregistrent aucune évolution notable entre 2007 et 2008** (soit 16 %). Par contre, ce taux enregistre une baisse certaine dans le domaine de l'agriculture (28 % en 2007 contre 10 % en 2008) et a contrario une légère augmentation de 2 points dans le domaine de la construction (4 % en 2007 contre 6 % en 2008).

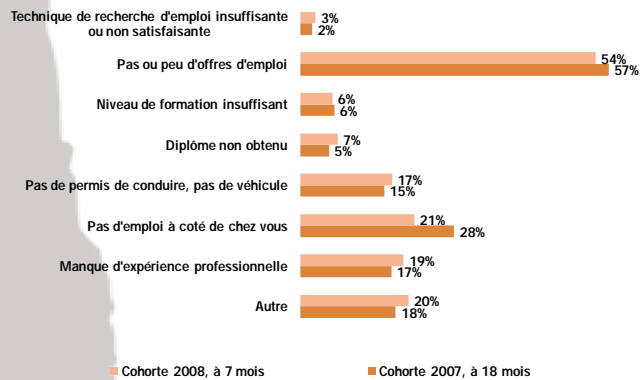
En ce qui concerne le **niveau III**, le nombre d'apprentis poursuivant leurs études a baissé globalement de 2 points entre 2007 et 2008 (11 % en 2007 contre 9 % en 2008), pour l'ensemble des domaines professionnels. Mais l'agriculture a enregistré la plus forte baisse : - 12 points entre 2007 et 2008.

Enfin, les poursuites d'études à l'issue des formations de niveaux II-I ont augmenté depuis 2007 de 2 points, tous domaines professionnels confondus. Cette hausse a été plus conséquente dans le domaine des services (10 % en 2007 contre 17 % en 2008).

# Et ceux qui sont au chômage

1 332 jeunes sont au chômage au 1<sup>er</sup> février 2009 sur les 7 869 répondants (cohorte 2007 et 2008 réunies), soit 17 % de l'ensemble des jeunes entrés sur le marché du travail. A titre de référence, le taux de chômage national (au sens du Bureau International du Travail) pour les 15-24 ans au 1<sup>er</sup> trimestre 2009 s'élevait à 22,3 % et à 24 % pour le quatrième trimestre 2009. En région Midi-Pyrénées, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de moins de 25 ans a augmenté de 9,3 % entre mars 2009 et mars 2010

## Les raisons évoquées par les jeunes pour expliquer leur situation



## Plus de la moitié des 1 332 jeunes apprentis au chômage au 1<sup>er</sup> février 2009 explique leur situation par la pénurie d'offres d'emploi sur le marché du travail.

Cette raison est nettement plus évoquée par la dernière génération que par celle de 2007 où seulement 38 % des jeunes ex-apprentis au chômage déplorait le faible volume d'offres d'emploi.

Cette augmentation est liée au net repli de l'économie nationale, perceptible dès le deuxième trimestre 2008 à l'échelle régionale sur l'ensemble des secteurs d'activité dont notamment celui de la construction ou des transports, principaux employeurs de jeunes apprentis.

**Le manque de mobilité** pénalise encore fortement les jeunes qui recherchent un emploi, d'autant plus dans notre région qui est la plus vaste de France : 24 % des jeunes interrogés sortis de formation en 2007 et 2008 déclarent une pénurie d'offres d'emplois à proximité de leur domicile et seulement 18 % d'entre eux quittent la région pour s'insérer sur le marché du travail.

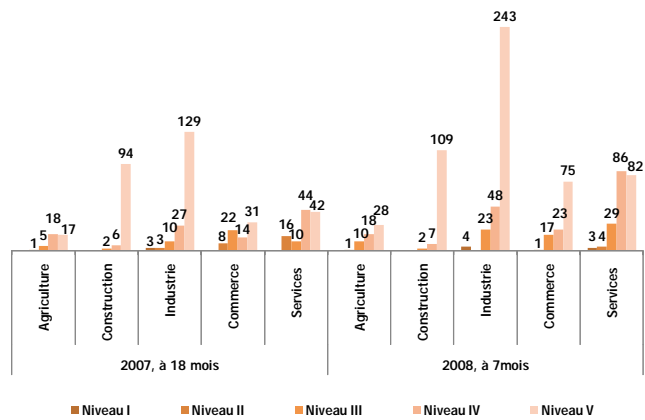
## Profil des demandeurs d'emploi

**Le chômage touche davantage les femmes**, malgré un niveau de qualification plus élevé : 16 % des femmes possèdent un diplôme de niveau III contre 11 % pour les hommes. **Cette situation concerne surtout les jeunes de niveau V** : plus de 60 % des jeunes au chômage au 1<sup>er</sup> février 2009 sont titulaires d'un diplôme de niveau V (62 % en 2007 et 66 % en 2008).

La préparation d'un diplôme de niveau élevé reste un atout pour s'insérer dans la vie active et d'autant plus dans un contexte économique difficile.

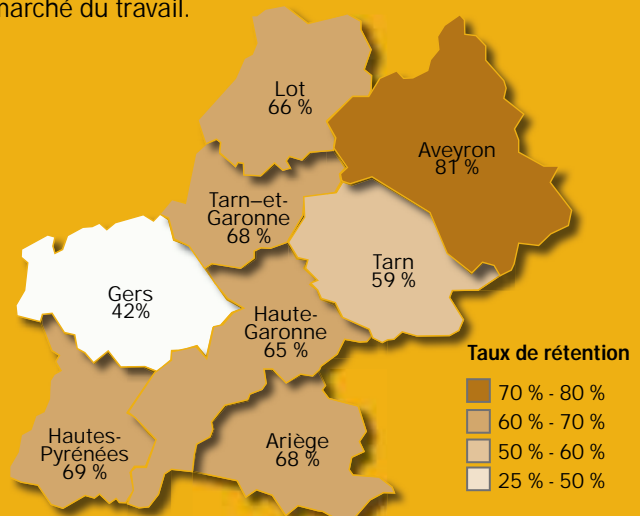
Face à la baisse sensible des activités des entreprises régionales dans le domaine de l'industrie mais surtout dans le secteur de la construction depuis le deuxième trimestre 2008, le chômage affecte davantage les jeunes qui ont préparé une formation de niveau V dans ces deux secteurs d'activité. Ainsi, le secteur de la construction a enregistré sa plus faible progression d'activité depuis 10 ans, avec notamment une baisse d'environ 25 % des logements mis en chantier par rapport à 2007 (source : CRC du BTP – Midi-Pyrénées, Octobre 2009).

## Evolution du nombre d'apprentis au chômage par domaine professionnel et niveau de formation



## Une mobilité différente selon les départements de formation

Le taux de rétention indique la part des jeunes formés dans un département qui ont trouvé un emploi dans ce même département 7 mois après leur sortie sur le marché du travail.



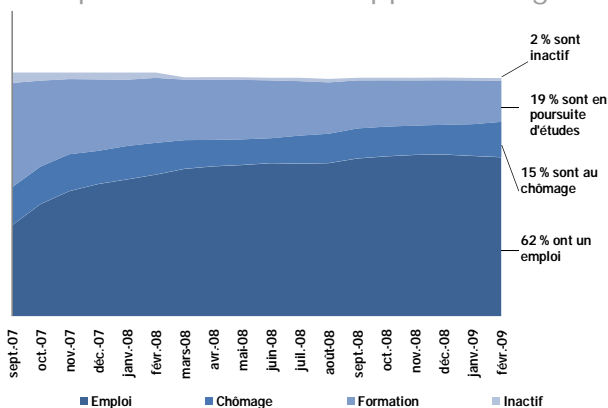
L'Aveyron est le département qui a le plus fort taux de rétention de la région. Le Lot, le Tarn-et-Garonne, la Haute-Garonne, l'Ariège et les Hautes-Pyrénées ont des taux relativement élevés ; le Tarn et le Gers affichent les taux les plus faibles.

# Zoom sur les parcours des jeunes sortis en 2007



Les différentes enquêtes mises en place par la Région depuis 2007 ont permis d'étudier mois par mois le parcours d'insertion professionnelle des jeunes ayant passé leur examen en 2007 tout au long des 18 premiers mois qui suivent leur entrée sur le marché du travail. 2 394 trajectoires individuelles ont été ainsi analysées :

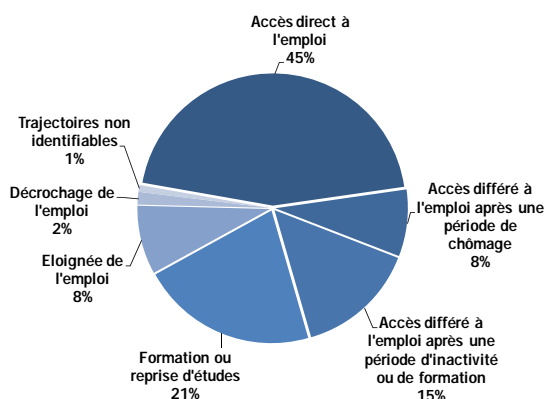
Evolution de la situation des jeunes entrés sur le marché du travail depuis la fin de leur apprentissage



La part de jeunes ayant un emploi progresse avec le temps et semble se stabiliser petit à petit. Le temps médian d'accès au premier emploi (nombre de mois au-dessus duquel la moitié des jeunes est en emploi) est de deux mois.

Le premier emploi est pour la moitié des jeunes un CDI, pour un tiers un CDD.

## 5 trajectoires types

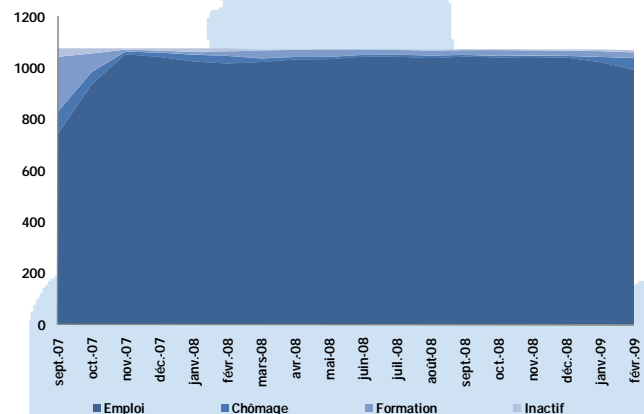


Les trajectoires suivies par chaque jeune ont été regroupées en fonction de leur proximité (cf. méthode du Livre) : deux jeunes ont des trajectoires d'autant plus proches qu'ils traversent au même moment la même situation ; inversement, ils ont des trajectoires d'autant plus éloignées que le nombre de mois au cours desquels leur situation diffère est élevé.

La première trajectoire, **accès direct à l'emploi**, très majoritaire, est une trajectoire d'insertion rapide et durable. La deuxième correspond à un **accès différé à l'emploi** après une période de chômage, de formation ou d'inactivité. La troisième rassemble les jeunes en **poursuite d'étude**. La quatrième trajectoire caractérise les jeunes qui sont **éloignés de l'emploi**, c'est-à-dire ceux qui subissent un chômage récurrent ou persistant. La dernière trajectoire, **décrochage de l'emploi** regroupe les jeunes qui ont trouvé un emploi rapidement en début de période, mais se sont retrouvés au chômage les derniers mois.

## La trajectoire : Accès direct à l'emploi

Cette trajectoire caractérise les jeunes qui ont trouvé rapidement un emploi et sont restés actifs tout le long de la période.



45 % des ex-apprentis (soit 1 076 jeunes) ont accédé rapidement et durablement à l'emploi. Ils ont passé en moyenne 16,6 mois en emploi et seulement 1,7 mois au chômage.

On retrouve dans cet ensemble surtout des jeunes formés dans les GFE 06 : Mécanique - Automatisme, GFE 16 : Paramédical - Travail social - Soins personnels et GFE 15 : Commerce et distribution.

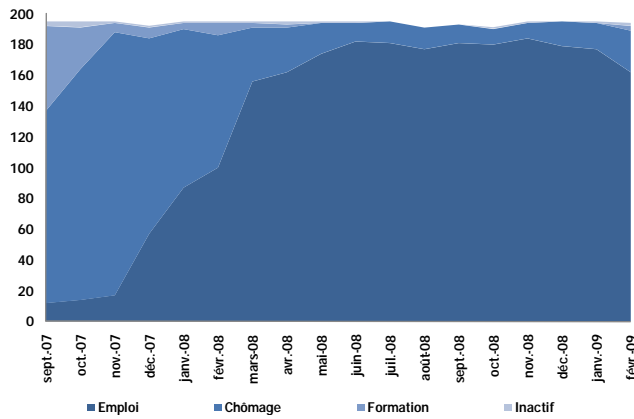
63 % des garçons ont accédé rapidement à un emploi contre 37 % de filles.

## La trajectoire : Accès différé à l'emploi

Cette trajectoire rassemble les jeunes qui se sont insérés dans la vie active après une période de chômage, de formation ou d'inactivité.

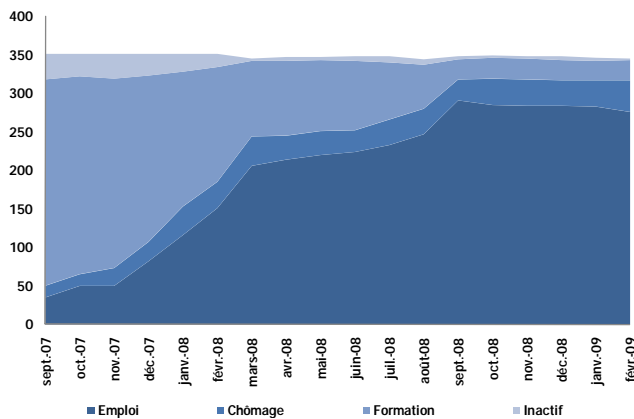
Dans cet ensemble, la moitié des jeunes a suivi une formation de niveau V, le plus souvent dans les spécialités du commerce, du bâtiment ou de la production alimentaire. Les garçons demeurent très largement majoritaires (63 %).

Après une période de chômage



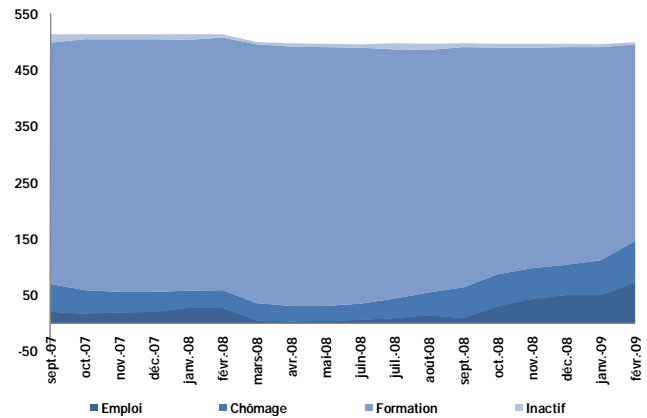
8 % des apprentis (195 jeunes) ont débuté leur vie active par une période de chômage avant de se stabiliser en emploi. Les jeunes qui suivent cette trajectoire ont passé en moyenne 5 mois au chômage. A la fin des trois premiers mois, ils étaient seulement 30 % en emploi, 83 % en fin de période.

Après une période de formation ou d'inactivité



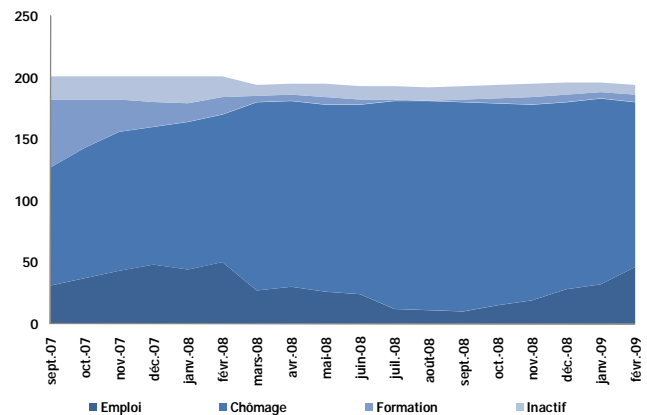
15 % des apprentis (soit 351 jeunes) ont débuté leur parcours par une période de formation ou d'inactivité avant de se stabiliser en emploi. Ils ont passé en moyenne 6,3 mois en formation et 3,6 mois en inactivité. La proportion de ceux qui travaillent augmente rapidement avec le temps pour atteindre 59 %, 6 mois après leur sortie sur le marché du travail et 81 % en fin de période.

La trajectoire : Formation ou reprise d'étude



21 % des apprentis (soit 515 jeunes) ont poursuivi leurs études ou les ont reprises très rapidement après leur sortie d'apprentissage. Ces jeunes ont passé en moyenne 15 mois en formation sur les 18 mois d'observation. 68 % d'entre eux ont suivi une formation de niveau V. Les jeunes filles représentent un tiers des apprentis de ce groupe.

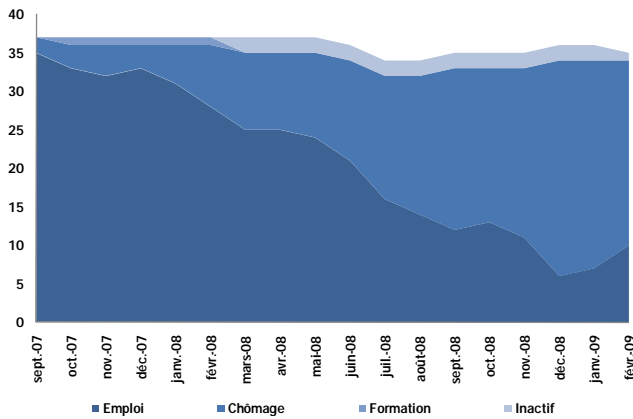
La trajectoire : Chômage persistant ou récurrent



8 % des apprentis (soit 201 jeunes) sont confrontés à un chômage persistant ou récurrent. Ils ont passé en moyenne 13 mois au chômage sur les 18 mois observés. 10 % n'ont jamais travaillé. Mais la plupart a occupé un ou plusieurs emplois mais peu durables et de courte durée (en moyenne 3,8 mois). La part des filles est, par rapport aux autres trajectoires types, la plus forte.

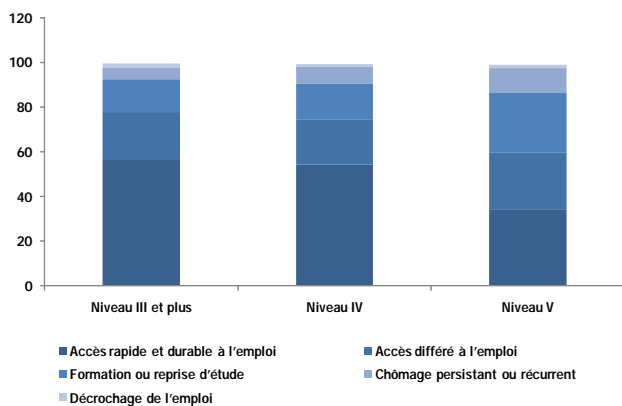


## La trajectoire : Décrochage de l'emploi



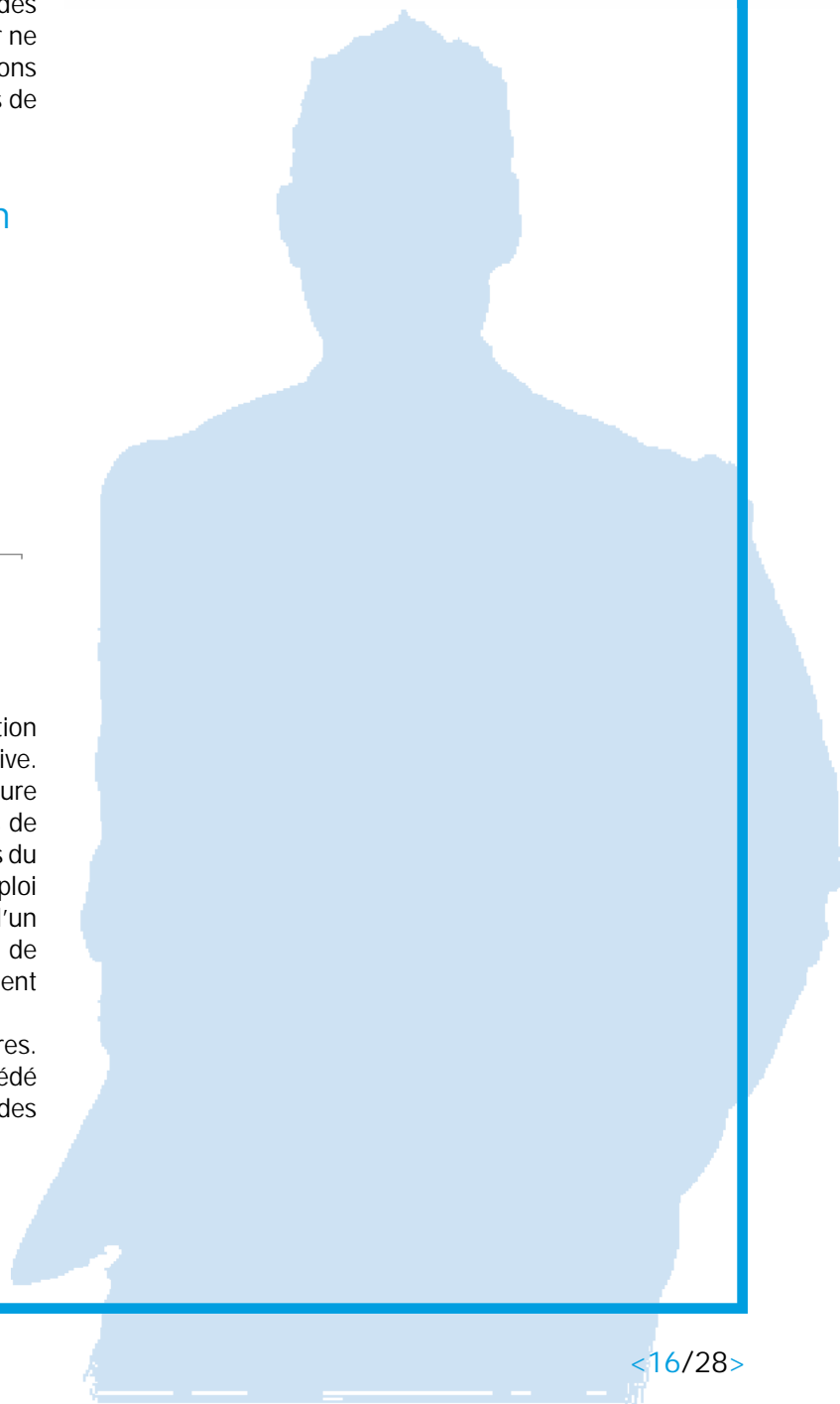
1 % des apprentis (soit un effectif très faible de 37 jeunes) ont décroché de l'emploi durant leur parcours bien qu'ils aient travaillé en moyenne 10 mois durant les premiers mois de leur vie active. 95 % ont trouvé un emploi, le premier trimestre de leur sortie sur le marché de travail, mais seulement un quart a signé un CDI. Au cours des mois, la proportion de jeunes en activité diminue pour ne représenter que 27 % des effectifs à 18 mois. Les garçons restent majoritaires ; ils représentent 61 % des jeunes de ce groupe.

## Trajectoires et niveaux de formation



Plus que la spécialité de formation, le niveau de formation influence les trajectoires d'entrée dans la vie active. Accéder rapidement et durablement à l'emploi demeure plus facile pour les jeunes ayant suivi des formations de niveaux III ou plus. Ainsi, plus de la moitié des diplômés du supérieur accède rapidement et durablement à l'emploi contre seulement un tiers des jeunes diplômés d'un niveau V. Les trajectoires comptant un décrochage de l'emploi, comme celles éloignées de l'emploi, concernent davantage les plus bas niveaux de qualification.

La spécialité de formation influence peu les trajectoires. Cependant, près de 58 % des formés du GFE 14 ont accédé rapidement et durablement à l'emploi contre 32 % des jeunes issus du GFE 03.



# Liste des GFE



## Liste des GFE (Groupe Formation Emploi)

Le GFE est une nomenclature qui permet de rassembler des informations statistiques de toutes origines pour rapprocher la formation, l'emploi et le marché du travail par grands corps de savoirs.

- 01 Agriculture
- 02 Pêche - Mer - Aquaculture
- 03 Bâtiment gros œuvre - Génie civil - Extraction
- 04 Bâtiment : équipements et finitions
- 05 Structures métalliques - Travail des métaux - Fonderie
- 06 Mécanique - Automatismes
- 07 Electricité - Electrotechnique - Electronique
- 08 Travail des matériaux - Industries de process - Laboratoire
- 09 Production alimentaire - Cuisine
- 10 Textile - Habillement - Cuir
- 11 Travail du bois
- 12 Techniques graphiques - Impression
- 13 Transports - Conduite - Manutention - Magasinage
- 14 Tertiaire de bureau - Tertiaire spécialisé
- 15 Commerce et distribution
- 16 Paramédical - Travail social - Soins personnels
- 17 Hôtellerie - Restauration - Tourisme - Sports - Animation socioculturelle - Loisirs
- 18 Nettoyage - Assainissement - Environnement - Sécurité
- 19 Techniques de la communication - Média
- 20 Arts appliqués - Arts du spectacle

# Questionnaires

## Insertion des apprentis en Midi-Pyrénées à 18 mois (cohorte 2007)

Identifiant :

Numéro CFA (code RNE) :

Diplôme (8 caractères) :

Informations à importer du fichier base des apprentis

Q1. Nom : .....

Q2. Prénom : .....

Q3. Sexe :       Masculin                       Féminin

Q4. Date de naissance : .....

Q5. Dans quelle commune résidez-vous actuellement ?

Noter le code postal :    |\_\_||\_\_||\_\_||\_\_||\_\_|

Et le nom de la commune : .....

Q6. Avez-vous obtenu le dernier diplôme préparé par apprentissage ?

- Oui
- Non
- Partiellement

Q7. Pouvez-vous me préciser votre situation professionnelle au 1<sup>er</sup> février 2009 ?

- 1     Salarié en CDI (contrat à durée indéterminée)
- 2     Salarié CDD (contrat à durée déterminée)
- 3     Contrat aidé (CNE, ...)
- 4     A votre compte
- 5     Intérimaire
- 6     Apprenti
- 7     Contrat de professionnalisation
- 8     Stage formation professionnelle
- 9     Elève, étudiant
- 10    Chômage, en recherche d'emploi
- 11    Inactivité, sans recherche d'emploi
- 12    Autre, précisez : .....

Q8. Pour quelle raison êtes-vous en formation ?

- Vous avez échoué à l'examen
- Vous souhaitez obtenir une formation de niveau supérieur
- Vous souhaitez obtenir une formation complémentaire de même niveau
- Vous souhaitez changer de métier, d'orientation
- Autre, précisez : .....

Q9. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez pour trouver un emploi ?

- Diplôme non obtenu
- Manque d'expérience professionnelle
- Niveau de formation insuffisant
- Pas d'emploi à côté de chez vous
- Technique de recherche d'emploi insuffisante ou non satisfaisante
- Pas ou peu d'offres d'emploi
- Pas de permis de conduire, pas de véhicule
- Autre, précisez : .....

Q10. Quelles sont les démarches qui vous ont permis d'obtenir cet emploi ?

- Inscription à Pôle Emploi (ex ANPE)
- Inscription agence d'intérim
- Relations personnelles (non professionnelle)
- Contacts développés dans le cadre de mon contrat d'apprentissage (relations professionnelles)
- Petites annonces
- Candidature spontanée / contact direct avec entreprise
- Embauche par l'entreprise dans laquelle vous avez été apprenti ou stagiaire
- Contacts développés dans le cadre de mon contrat d'apprentissage (relations professionnelles)
- Contact avec d'autres structures d'aide à la recherche d'emploi (Mission locale, CFA, Mairies, chambres de métiers, de commerce et d'industrie, association, etc.)
- Autre, précisez : .....

Q11. Quel est l'intitulé exact de votre emploi ?

.....

Q12. Dans quel domaine d'activité travaillez-vous ?

(Quel est le métier que vous exercez et non pas l'activité de la société dans laquelle vous travaillez)

- Agriculture, pêche (culture, élevage, aménagement paysager, jardins, recherche agronomique...)
- Bâtiment gros-œuvre, génie civil, extraction (Travaux publics, maçonnerie, dessin du bâtiment, conception, étude...)
- Bâtiment : équipements et finitions (Peinture, sanitaire, climatisation, carrelages, plomberie...)
- Structures métalliques, travail des métaux, fonderie (carrosserie, soudure, serrurerie...)
- Mécanique, automatismes (mécanique générale, spécialisé, maintenance, qualité industrielle...)
- Electricité, électrotechnique, électronique (télécommunication, maintenance électrique et électronique, câblage, fibre optique...)
- Travail des matériaux, industries de process, laboratoire (plasturgie, chimie, laboratoire pharmaceutique...)
- Production alimentaire, cuisine (cuisinier, boucher, charcutier, boulanger, production agro-alimentaire...)
- Textile, habillement, cuir (couture, filature, cordonnier...)
- Travail du bois (scierie, menuisier, charpentier...)
- Techniques graphiques, impression (édition, infographie, imprimerie...)
- Transports, conduite, manutention, magasinage (conducteur routier, conduite d'engin de chantier, taxi, ambulancier, conditionnement, emballage, cariste, logistique)
- Tertiaire de bureau (bureautique, secrétariat)
- Tertiaire spécialisé (documentation, comptabilité, gestion, finance, ressources humaine, informatique)
- Commerce et distribution (vente, technico-commercial, caissier, chef de rayon, marketing...)
- Santé, paramédical (aide-soignant, puériculture, optique, prothésiste...)
- Travail social (aide à domicile, intervention sociale,...)
- Soins personnels (esthétiques, coiffure...)
- Hôtellerie, restauration, tourisme (restauration en salle, sommelier, réception, tourisme,...)
- Animation socioculturelle, sports, loisirs
- Nettoyage, assainissement, (nettoyage de locaux, blanchisserie, assainissement urbain)
- Environnement
- Sécurité (agent de sécurité, gardien d'immeuble, militaire, policier...)
- Techniques de la communication, média (audiovisuel, photographie, publicité, communication, journalisme...)
- Arts appliqués, arts du spectacle (artisanat d'art, musique, danse, chant...)

Q13. Quelle est votre classification professionnelle ?

- Ouvrier
- Employé
- Technicien, agent de maîtrise, dessinateur, VRP
- Cadre et profession intellectuelle supérieure, Ingénieur
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- Agriculteur exploitant
- Autre :
- Ne sait pas
- Refus de répondre

Q14. Combien d'heures par semaine travaillez-vous en moyenne ?

Noter en clair : |\_\_||\_\_| Heures

- A plein temps, soit 35 heures par semaine en moyenne
- A temps partiel supérieur ou égal à un mi-temps, soit plus de 18 heures par semaine
- A temps partiel inférieur à un mi-temps, soit moins de 18 heures par semaine

Q15. Pouvez-vous me préciser votre salaire net mensuel, primes comprises ?

|\_\_||\_\_||\_\_||\_\_| € Net/mois (primes comprises)

Q16. Combien y a-t-il de salariés de votre entreprise sur le site sur lequel vous travaillez ?

- Moins de 10 salariés
- De 10 à 49 salariés
- 50 salariés et plus
- Ne sait pas

Q17. Quel est le secteur d'activité de votre entreprise ?

- Agriculture,
- Bâtiment gros œuvre, travaux publics
- Bâtiment second œuvre
- Industrie mécanique, électricité, métallurgie, aéronautique
- Industrie agroalimentaire (y compris boulangerie, boucherie)
- Autres industries (bois, textile, chimie, graphique...)
- Transports (routier, ferroviaire, maritime, aérien)
- Immobilier, commerce
- Réparation automobile
- Hôtellerie, restauration
- Administration ou collectivité territoriale (mairie...)
- Enseignement, santé
- Services aux particuliers
- Services aux entreprises
- Banques, assurances
- Autre, précisez : .....

Q18. Dans quelle ville se situe votre entreprise :

.....

Q19. Pouvez-vous me préciser le code postal de cette ville ?

|\_\_||\_\_||\_\_||\_\_||\_\_|

Si ne sait pas, demander le département : |\_\_||\_\_|

Q20. Avez-vous eu des difficultés à trouver cet emploi ?

- Oui
- Non

Q21. Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

- Diplôme non obtenu
- Manque d'expérience professionnelle
- Niveau de formation insuffisant
- Pas d'emploi à côté de chez vous
- Pas de permis de conduire / pas de véhicule
- Technique de recherche d'emploi insuffisante ou non satisfaisante
- Pas ou peu d'offres d'emploi

Q22. Pouvez-vous me préciser votre situation professionnelle :

- A ) Au 1<sup>er</sup> mars 2008
- B ) Au 1<sup>er</sup> avril 2008
- C ) Au 1<sup>er</sup> mai 2008
- D ) Au 1<sup>er</sup> juin 2008
- E ) Au 1<sup>er</sup> juillet 2008
- F ) Au 1<sup>er</sup> août 2008
- G ) Au 1<sup>er</sup> septembre 2008
- H ) Au 1<sup>er</sup> octobre 2008
- I ) Au 1<sup>er</sup> novembre 2008
- J ) Au 1<sup>er</sup> décembre 2008
- K ) Au 1<sup>er</sup> janvier 2009

- Salarié CDI
- Salarié CDD
- Contrat aidé
- A son compte
- Intérimaire
- Apprenti
- Contrat de professionnalisation
- Stage formation professionnelle
- Elève, étudiant
- Chômage, en recherche d'emploi
- Inactivité, sans recherche d'emploi
- Autre, précisez :.....

Q23. Pour terminer, concernant la formation que vous avez reçue, diriez-vous que vous êtes :

- Très satisfait
- Satisfait
- Peu satisfait
- Pas satisfait



## Insertion des apprentis en Midi-Pyrénées à 7 mois (cohorte 2008)

**Identifiant :**

**Numéro CFA (code RNE) :**

**Diplôme (8 caractères) :**

*Informations à importer du fichier base des apprentis*

Q1. Nom : .....

Prénom : .....

Sexe :  Masculin  Féminin

Q2. Date de naissance : .....

Q3. Dans quelle commune résidez-vous actuellement ?

Noter le code postal :   |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Et le nom de la commune : .....

Q4. Avez-vous obtenu le dernier diplôme préparé par apprentissage ?

- Oui
- Non
- Partiellement

Q5. Pouvez-vous me précisez votre situation AVANT de signer votre 1<sup>er</sup> contrat d'apprentissage ? (c'est-à-dire au démarrage de la formation)

- 6<sup>ème</sup>
- 5<sup>ème</sup>
- 4<sup>ème</sup>
- 3<sup>ème</sup>
- Pré apprentissage (CPA, CLIPA, ...)
- 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> année de CAP (CAPA)
- Seconde de BEP (BEPA)
- Terminale de BEP (BEPA)
- Seconde de bac (général, technologique)
- Seconde de bac (professionnel)
- 1<sup>ère</sup> de bac (général, technologique)
- 1<sup>ère</sup> de bac (professionnel)
- Terminale de bac (général, technologique)
- Terminale de bac (professionnel)
- BTS (BTSA), DUT
- 1<sup>ère</sup> année de l'Université
- 2<sup>ème</sup> année ou plus à l'Université
- Autres écoles (Bac + 2 ans minimum)
- Ecole Régionale de la Deuxième Chance
- En contrat de professionnalisation
- En emploi (hors emploi saisonnier)
- Au chômage
- Inactif
- Autre, précisez : .....



Q9. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez pour trouver un emploi ?

- Diplôme non obtenu
- Manque d'expérience professionnelle
- Niveau de formation insuffisant
- Pas d'emploi à coté de chez vous
- Technique de recherche d'emploi insuffisante ou non satisfaisante
- Pas ou peu d'offres d'emploi
- Pas de permis de conduire, pas de véhicule
- Autre, précisez : .....

Q10. Quelles sont les démarches qui vous ont permis d'obtenir cet emploi ?

- Inscription à Pôle Emploi (ex ANPE)
- Inscription agence d'intérim
- Relations personnelles (non professionnelle)
- Contacts développés dans le cadre de mon contrat d'apprentissage (relations professionnelles)
- Petites annonces
- Candidature spontanée / contact direct avec entreprise
- Embauche par l'entreprise dans laquelle vous avez été apprenti ou stagiaire
- Contacts développés dans le cadre de mon contrat d'apprentissage (relations professionnelles)
- Contact avec d'autres structures d'aide à la recherche d'emploi (Mission locale, CFA, Mairies, chambres de métiers, de commerce et d'industrie, association, etc.)
- Autre, précisez : .....

Q11. Quel est l'intitulé exact de votre emploi ?

.....

Q12. Dans quel domaine d'activité travaillez-vous ?

(Quel est le métier que vous exercez et non pas l'activité de la société dans laquelle vous travaillez)

- Agriculture, pêche (culture, élevage, aménagement paysager, jardins, recherche agronomique...)
- Bâtiment gros-œuvre, génie civil, extraction (Travaux publics, maçonnerie, dessin du bâtiment, conception, étude...)
- Bâtiment : équipements et finitions (Peinture, sanitaire, climatisation, carrelages, plomberie...)
- Structures métalliques, travail des métaux, fonderie (carrosserie, soudure, serrurerie...)
- Mécanique, automatismes (mécanique générale, spécialisé, maintenance, qualité industrielle...)
- Electricité, électrotechnique, électronique (télécommunication, maintenance électrique et électronique, câblage, fibre optique...)
- Travail des matériaux, industries de process, laboratoire (plasturgie, chimie, laboratoire pharmaceutique...)
- Production alimentaire, cuisine (cuisinier, boucher, charcutier, boulanger, production agro-alimentaire...)
- Textile, habillement, cuir (couture, filature, cordonnier...)
- Travail du bois (scierie, menuisier, charpentier...)
- Techniques graphiques, impression (édition, infographie, imprimerie...)
- Transports, conduite, manutention, magasinage (conducteur routier, conduite d'engin de chantier, taxi, ambulancier, conditionnement, emballage, cariste, logistique)
- Tertiaire de bureau (bureautique, secrétariat)
- Tertiaire spécialisé (documentation,, comptabilité, gestion, finance,ressources humaine, informatique)
- Commerce et distribution (vente, technico-commercial, caissier, chef de rayon, marketing...)
- Santé, paramédical (aide-soignant, puériculture, optique, prothésiste...)
- Travail social (aide à domicile, intervention sociale,...)
- Soins personnels (esthétiques, coiffure...)
- Hôtellerie, restauration, tourisme (restauration en salle, sommelier, réception, tourisme,...)
- Animation socioculturelle, sports, loisirs
- Nettoyage, assainissement, (nettoyage de locaux, blanchisserie, assainissement urbain)
- Environnement
- Sécurité (agent de sécurité, gardien d'immeuble, militaire, policier...)
- Techniques de la communication, média (audiovisuel, photographie, publicité, communication, journalisme...)
- Arts appliqués, arts du spectacle (artisanat d'art, musique, danse, chant...)

Q13. Quelle est votre classification professionnelle ?

- Ouvrier
- Employé
- Technicien, agent de maîtrise, dessinateur, VRP
- Cadre et profession intellectuelle supérieure, Ingénieur
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- Agriculteur exploitant
- Autre :
- Ne sait pas
- Refus de répondre

Q14. Combien d'heures par semaine travaillez-vous en moyenne ?

Noter en clair : |\_\_||\_\_| Heures

- A plein temps, soit 35 heures par semaine en moyenne
- A temps partiel supérieur ou égal à un mi-temps, soit plus de 18 heures par semaine
- A temps partiel inférieur à un mi-temps, soit moins de 18 heures par semaine

Q15. Pouvez-vous me préciser votre salaire net mensuel, primes comprises ?

|\_\_||\_\_||\_\_||\_\_| € Net/mois (primes comprises)

Q16. Combien y a-t-il de salariés de votre entreprise sur le site sur lequel vous travaillez ?

- Moins de 10 salariés
- De 10 à 49 salariés
- 50 salariés et plus
- Ne sait pas

Q17. Quel est le secteur d'activité de votre entreprise ?

- Agriculture,
- Bâtiment gros œuvre, travaux publics
- Bâtiment second œuvre
- Industrie mécanique, électricité, métallurgie, aéronautique
- Industrie agroalimentaire (y compris boulangerie, boucherie)
- Autres industries (bois, textile, chimie, graphique...)
- Transports (routier, ferroviaire, maritime, aérien)
- Immobilier, commerce
- Réparation automobile
- Hôtellerie, restauration
- Administration ou collectivité territoriale (mairie...)
- Enseignement, santé
- Services aux particuliers
- Services aux entreprises
- Banques, assurances
- Autre, précisez : .....

Q18. Dans quelle ville se situe votre entreprise :

.....

Q19. Pouvez-vous me préciser le code postal de cette ville ?

|\_\_||\_\_||\_\_||\_\_||

Si ne sait pas, demander le département : |\_\_||\_\_|

Q20. Avez-vous eu des difficultés à trouver cet emploi ?

- Oui
- Non

Q21. Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

- Diplôme non obtenu
- Manque d'expérience professionnelle
- Niveau de formation insuffisant
- Pas d'emploi à coté de chez vous
- Pas de permis de conduire / pas de véhicule
- Technique de recherche d'emploi insuffisante ou non satisfaisante
- Pas ou peu d'offres d'emploi

Q22. Pouvez-vous me préciser votre situation professionnelle :

A ) Au 1<sup>er</sup> septembre 2008 ?

B ) Au 1<sup>er</sup> octobre 2008

C ) Au 1<sup>er</sup> novembre 2008

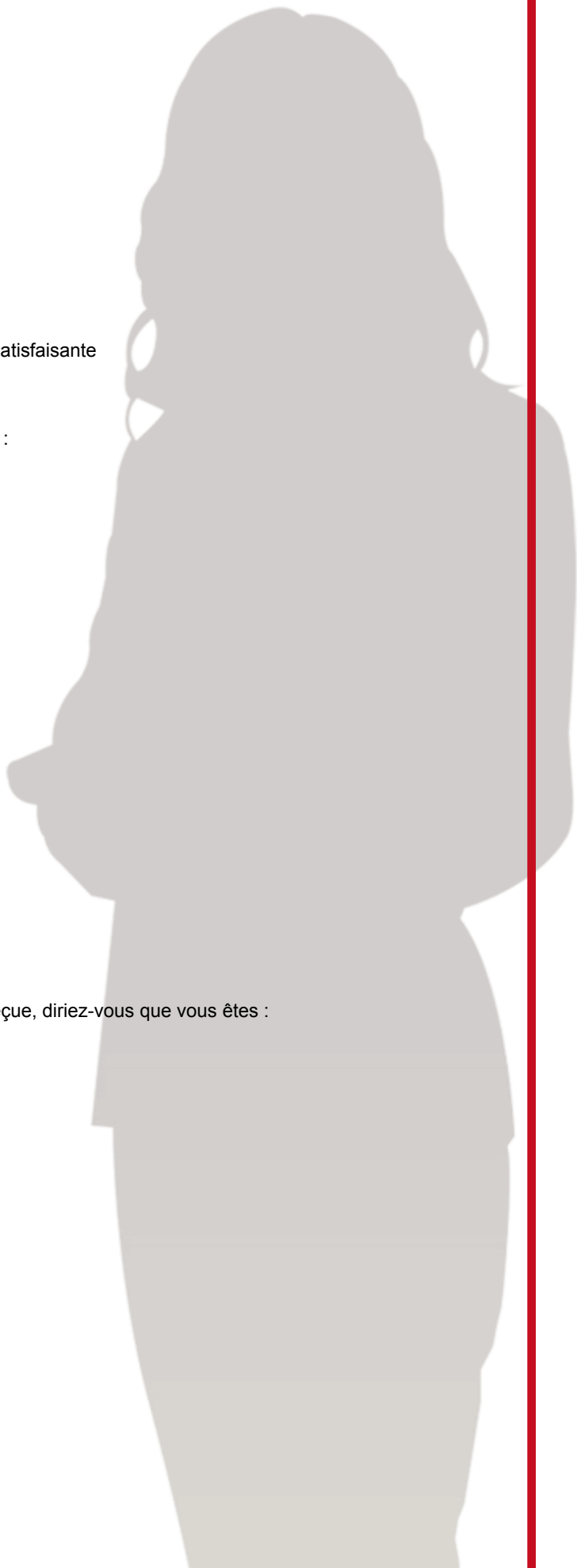
D ) Au 1<sup>er</sup> décembre 2008

E ) Au 1<sup>er</sup> janvier 2009

- Salarié CDI
- Salarié CDD
- Contrat aidé
- A son compte
- Intérimaire
- Apprenti
- Contrat de professionnalisation
- Stage formation professionnelle
- Elève, étudiant
- Chômage, en recherche d'emploi
- Inactivité, sans recherche d'emploi
- Autre, précisez :.....

Q23. Pour terminer, concernant la formation que vous avez reçue, diriez-vous que vous êtes :

- Très satisfait
- Satisfait
- Peu satisfait
- Pas satisfait



# Nomenclature des spécialités de formation (NSF)

La nomenclature des spécialités de formations, établie par le Conseil national de l'information statistique (CNIS) est utilisée pour les métiers, groupes de métiers ou types de formation. Elle est aussi utilisée pour l'élaboration de statistiques concernant la formation professionnelle continue et l'apprentissage. Le niveau de classement retenu est le niveau 17, dit des "domaines de spécialités".

Les formations de la NSF sont agrégées en 4 disciplines :

- Spécialités disciplinaires (formations des groupes 100, formations générales tous niveaux),
- Spécialités du développement personnel (formations des groupes 400 : développement des capacités d'orientation et d'insertion, orientation, découverte et approche de la vie professionnelle),
- Spécialités technico-professionnelles des services (formations des groupes 300),
- Spécialités technico-professionnelles de production (formations des groupes 200).

## 2 - Domaines technico-professionnels de la production

### 20 - Spécialités pluritechnologiques de la production

200 - Technologies industrielles fondamentales (génie industriel et procédés de transformation, spécialités à dominante fonctionnelle).

201 - Technologies de commandes des transformations industrielles (automatismes et robotique industriels, informatique industrielle).

### 21 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts

210 - Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture.

211 - Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (horticulture, viticulture, arboriculture fruitière...).

212 - Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y compris vétérinaire).

213 - Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche.

214 - Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sports).

### 22 - Transformations

220 - Spécialités pluritechnologiques des transformations.

221 - Agro-alimentaire, alimentation, cuisine.

222 - Transformations chimiques et apparentés (y compris industrie pharmaceutique).

223 - Métallurgie (y compris sidérurgie, fonderie, non-ferreux).

224 - Matériaux de construction, verre, céramique.

225 - Plasturgie, matériaux composites.

226 - Papier, carton.

227 - Energie, génie climatique (y compris énergie nucléaire, thermique, hydraulique ; utilités : froid, climatisation, chauffage).

### 23 - Génie civil, construction, bois

230 - Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois.

231 - Mines et carrières, génie civil, topographie.

232 - Bâtiment : construction et couverture.

233 - Bâtiment : finitions.

234 - Travail du bois et de l'ameublement.

### 24 - Matériaux souples

240 - Spécialités pluritechnologiques. Matériaux souples.

241 - Textile.

242 - Habillement (y compris mode, couture).

243 - Cuirs et peaux.

### 25 - Mécanique, électricité, électronique

250 - Spécialités pluritechnologiques, mécanique-électricité (y compris maintenance mécano-électrique).

251 - Mécanique générale et de précision, usinage.

252 - Moteurs et mécanique auto.

253 - Mécanique aéronautique et spatiale.

254 - Structures métalliques (y compris soudure, carrosserie, coque de bateau, cellule d'avion).

255 - Electricité, électronique (non compris automatismes, productique).

# Que deviennent les apprentis de Midi-Pyrénées ?

(sortis de formation en 2007 & 2008)

## Situation régionale

- > 62 CFA,
- > 18 401 apprentis, soit la 9<sup>ième</sup> région française dont 51 % d'entre eux localisés dans le département de la Haute-Garonne,
- > prédominance des spécialités du commerce, soins aux personnes et BTP,
- > 70 % de garçons mais une féminisation croissante dans les niveaux III et plus et dans certaines spécialités de formation,
- > 50 % de niveau V, mais une nette augmentation du niveau III depuis 2004 (+ 73 % : 1 389 apprentis en 2004 pour 2 403 apprentis en 2008),
- > 90 % se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leur formation.

## Et insertion des sortants

### Les apprentis en emploi :

- > concernent 43 % des sortants de 2008 et 62 % pour la cohorte 2007,
- > occupent à large majorité un emploi stable à temps plein, le plus souvent dans l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur apprentissage (concerne 41 % d'apprentis en 2008), situation qui est habituellement synonyme d'emploi stable,
- > travaillent majoritairement au sein d'une entreprise qui regroupe moins de 10 salariés,
- > et pour 67 % d'entre eux occupent un emploi correspondant à leur formation.

### L'accès à l'emploi diffère selon :

- > le niveau de formation : le taux d'emploi enregistre 27 points d'écart entre ceux qui ont suivi une formation de niveau V (32 %) de ceux qui ont préparé une formation de niveau III (59 %),
- > les spécialités de formation : mécanique, soins aux personnes et commerce offrent davantage de perspectives d'emploi,
- > les départements : Le Lot et le Tarn-et-Garonne, des départements où les sortants s'insèrent le mieux.

### Les poursuites d'études concernent :

- > 70 % des sortants de niveau V, qui préparent des formations dans les spécialités du commerce et de l'industrie.

En téléchargement sur

[www.cariforef-mp.asso.fr](http://www.cariforef-mp.asso.fr)